

PARRAINEZ UN NOUVEL ABONNÉ

ET BÉNÉFICIEZ CHACUN D'UN BEL AVANTAGE !

AVANTAGE DU PARRAIN

bon de valeur de € 20

Le bon de valeur peut être utilisé dans les boutiques et points horeca du ZOO d'Anvers ou ZOO Planckendael. Valable jusqu'au 30/06/2025.

AVANTAGE DU NOUVEL ABONNÉ

gratuit avant le congé de carnaval 2025

La période jusqu'au 28/02/2025 est gratuite et s'ajoute à l'abonnement acheté qui commence le 01/03/2025 et expire le 28/02/2026.

Que devez-vous faire?

1. Complétez le formulaire de parrainage ci-dessous et remettez-le à votre ami ou membre de votre famille désirant s'abonner.
2. Le nouvel abonné remet le formulaire au service des abonnements du ZOO d'Anvers ou ZOO Planckendael et jouit de la gratuité jusqu'au congé de carnaval 2025 à l'achat d'un abonnement.
3. En tant que parrain, vous recevez un bon d'une valeur de € 20 pour le ZOO d'Anvers ou ZOO Planckendael par mail.

Coordonnées du parrain

Nom

Prénom

E-mail

Numéro de la carte d'abonnement

Coordonnées du nouvel abonné

(Si vous souscrivez un abonnement familial, complétez les coordonnées de l'administrateur)

Nom

Prénom

Rue

N° Boîte postale

Code postal Localité

Téléphone Date de naissance (jj/mm/aaaa)

E-mail

CONDITIONS : Par abonnement apporté, le parrain reçoit un bon de € 20 pour le ZOO d'Anvers ou ZOO Planckendael, valable jusqu'au 30/06/2025. Le bon peut être utilisé dans les points horeca et les magasins du ZOO d'Anvers ou de ZOO Planckendael. Action uniquement valable si le nouvel abonnement est parrainé via cet formulaire. Action non applicable aux abonnements déjà achetés ou abonnement étudiant. Le nouvel abonné peut remettre le formulaire à la caisse ou au service des abonnements, lors de l'achat de son abonnement. En tant que parrain, vous devez être en possession d'une carte d'abonnement valable. Le nouvel abonné ne doit pas avoir été abonné au cours des 365 derniers jours. L'avantage-cadeau de cette action n'est pas cumulable avec d'éventuels autres avantages ou réductions pour le nouvel abonné, sauf avec la remise entreprise. Non échangeable en espèces. Cette action dure jusqu'au 05/01/2025. La date d'expiration du nouvel abonnement sera ajustée à la fin des vacances de Noël conformément aux accords de la promotion « gratuit avant le congé de carnaval » (valable jusqu'au 28/02/2026).